



Assemblée générale du Groupe Sida Neuchâtel mercredi 24 juin 2015

Foyer de l'Ermitage, Neuchâtel – 19h00

Présent(e)s :

Mmes : Bonjour Claude, Evard Ann, Bouille Rachel, Cameroni Annette, Rüedi Madeleine, Maridor Françoise, El-Hout Frédérique, Ramseier Christine, Personeni Josiane, Verdon Laurence, Waltz Melissa, Tomasoni Chantal, Bitz Marie-France, von Allmen Marie-Frédérique.

MM. : Haas Claude, Perrenoud Michel, Tshibangu Noël, Hintermann Philippe, Bovey Alain, Rupp Julien, Conne Yves, Staehli Andreas, Roth Luc, Evard André, Clerc Olivier

Excusé(e)s : État de Neuchâtel, Département de l'Économie et de l'action sociale - MM Vincent Huguenin-Dumittan et Claude-François Robert, de la Santé publique - Service de la Jeunesse, La Chaux-de-Fonds, M. Bedat - ANAAP - Solidarité femme - M et Mme Claude Frey - Recif, La Chaux-de-Fonds - GIS, Mme Muriel Reber, présidente - Catherine Meyer - Fédération catholique romaine neuchâteloise, M. Bibler - ANIAS, Mme Christine Noirjean - VOGAY, Mme Josiane Chavallaz - M. Pascal Chuard

1. Accueil

Rachel Bouille prend la parole au nom du GSN. Elle informe l'assemblée que l'entier du bureau ainsi que deux membres du comité ont démissionné durant l'année. Le comité s'est reconstitué permettant ainsi au GSN de poursuivre sa mission qui est très remarquablement remplie par ses professionnelles. Dans ses statuts, le comité a le droit de nommer de nouveaux membres et un nouveau bureau, seule le ou la président(e) doit être nommé(e) par l'AG. C'est la raison pour laquelle elle se présente ce soir comme présidente ad intérim.

Rachel Bouille donne la liste des personnes excusées.

Rachel Bouille demande une modification de l'ordre du jour avec un point à insérer avant le point 8, à savoir : "Révision des statuts". Le problème amenant la modification des statuts n'a été connu qu'en date du 12 juin 2015 et le comité s'est prononcé par mail pour vous soumettre cette proposition jusqu'au 16 juin; le délai de 10 jours ne pouvait donc pas être respecté.

Cette modification est soumise au vote :

Oui

Abstention 0

Opposition 0

2. Procès-verbal de l'AG du 25 juin 2014

Le procès-verbal qui a été mis en ligne sur le site du GSN est à disposition sur la table d'entrée.

Il est accepté sans modification avec les remerciements à son auteure, Chantal Tomasoni.

3. Message de la Présidente ad intérim

Rachel Bouille prend la parole :

"Confiance au cœur... tel se nomme le rapport d'activité de cette année. J'aurais voulu avoir toute la douceur du renard du Petit Prince pour vous narrer comment on s'apprivoise, comment on se donne cette confiance. Malencontreusement, les événements vécus entre la dernière AG et celle-ci tiennent plus de l'allumeur de réverbères rencontré par le Petit Prince et qui s'emballe sans plus vraiment trouver de sens à ce qui se passe. Les mots durs échangés et leurs contraires, les non-dits, les soupçons de manipulations, les documents cachés, les claquages de portes et les démissions ont

malheureusement eu cours cette année. Les divergences de vues et de buts entre le bureau, le comité et le personnel ; le fait que certaines rencontres se passaient sans représentant du personnel malgré les statuts, engageant notamment financièrement le GSN sans en référer au comité; tout ceci a contribué à une tension extrême ne permettant plus la collaboration dès le début de cette année. On pourrait chercher à savoir qui avait tort ou qui avait raison, où était le juste et où était le faux, mais cela serait se croire bien-pensant; on ne refait pas un passé. Le fait est qu'il y a eu des blessures de toutes parts, c'est ce que nous pouvons quittancer ce soir. Laissons à chacun le soin d'y mettre du sens pour se consoler et rebondissons pour s'occuper, comme l'aurait fait le Petit Prince, de notre astéroïde B 612, le GSN.

En tant que nouveau comité, avec cependant quelques anciens quand même, nul besoin de tout redéfinir pour se donner une contenance, nul besoin de tout vouloir bousculer car nous connaissons bien ce GSN. J'oserais même dire, pour plusieurs d'entre nous, intimement car au détour de nos vies nous avons fait appel à lui, ou, qui sait vraiment l'histoire, il a peut-être fait appel à nous; nous y sommes attachés et il nous a apprivoisés.

Cependant le nouveau comité que nous composons aujourd'hui devra faire un bilan, principalement financier avec des échéances importantes comme la consolidation de la recapitalisation de Prévoyance.Ne; avec la prise en compte d'évolution comme les tests qui se trouveront bientôt en pharmacie en France voisine, nous devons surveiller quelles implications cela aura sur nos centres de tests et sur cette source de financement; avec la renégociation du contrat de prestation avec le Service cantonal de la santé publique pour y inclure notre nouvelle implication dans Zone Love, stand de prévention en collaboration avec les deux centres de Santé Sexuelle Planning-familial. Il faudra aussi savoir mettre en avant les pôles de compétences de nos professionnels, les valoriser, les calibrer en fonction des futurs enjeux politiques en matières de santé publique, nous rendre indispensable telle la rose. Aucune inquiétude envers notre personnel dans ces objectifs-là, juste une volonté d'être au plus près de notre cible tout en étant dans une adéquation financière afin de garantir un futur au GSN.

Sous ces airs d'analyse de marché, ce bilan est également attendu par la Santé publique dont nous dépendons grandement pour notre subvention. Le nouveau comité a d'ailleurs rencontré MM Robert, médecin cantonal et Huguenin-Dumittan, chef de service, du Service de la santé publique lors de sa séance du 22 avril. Cette séance a permis de se présenter et a été rassurante pour tous. Mais ce bilan nous le ferons aussi avec notre cœur, car derrière les chiffres, il faut trouver le sens des choses.

À quoi sert-il de posséder des étoiles si on ne peut les cueillir demandait le Petit Prince au businessman ? Une rose c'est plus modeste mais au moins on peut la cueillir et l'emporter. N'oublions pas que c'est dans l'humilité que les membres fondateurs ont créé le GSN. À quoi cela sert-il de se battre pour savoir qui est légitimé institutionnellement à aller chercher un don et passer dans le journal... cela n'a pas de sens. Ayons le courage de remettre au milieu de nos préoccupations celui qui franchit le seuil du GSN, que cela soit pour un test, pour un renseignement, pour un soulagement. C'est promis, tel le Petit Prince, nous saurons voir le mouton dessiné dans son carton; et le dessin de l'éléphant dans le boa, nous ne le prendrons pas pour un chapeau ! (je ne peux que vous encourager à relire le Petit Prince).

Mesdames, Messieurs, j'espère que vous comprendrez dans ce discours que nous n'allons pas énumérer le nombre de fois où le comité s'est réuni, cela manquerait de sens et nous reviendrons au point 6 de l'ordre du jour sur les démissions. Sachez simplement que nous allons aller de l'avant, nous connaissons le passé de cette association de longue date et nous cherchons à lui garantir son futur. Un Bravo à nos professionnels qui nous proposent un rapport d'activité avec pour titre la confiance du cœur et ainsi d'avoir su nous montrer leur résilience aux évènements de cette année ainsi que leur attachement à leur travail et aux missions du GSN. Qu'ils soient ici sincèrement remerciés. Claude Bonjour, Ann Evard, Josiane Personeni, Marie-Frédérique von Allmen et Pascal Morier-Genoud.

Vie des collaborateurs :

J'aimerais prendre encore quelques minutes pour remercier Laurence Verdon, notre infirmière qui a pris sa retraite en décembre après plus de 20 années au sein du GSN. Le pourcentage qu'assurait Laurence Verdon a été repris par Josiane Personeni; un changement encore au niveau du poste d'infirmière puisque le poste n'est plus sur appel et par heure mais mensualisés.

Le GSN a reçu la démission de Chantal Tomasoni pour la fin avril (4 ans). Ce poste a été remplacé avec l'engagement de Marie-Frédérique von Allmen dès le 1^{er} avril assurant ainsi une mini transition.

Nous remercions aussi sincèrement Chantal Tomasoni de son engagement qui, nous en sommes conscient, a été mis à rude épreuve cette dernière année.

4. Comptes 2014

Le poste de caissier étant actuellement vacant, Rachel Bouille présente les comptes et informe que le GSN cherche une personne avec un profil très précis.

L'assemblée n'ayant aucune question concernant les comptes, Rachel Bouille passe au point suivant.

5. Rapport du vérificateur des comptes

Rachel Bouille donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes et le rapport sont approuvés :

Oui
Abstention 0
Opposition 0

6. Démissions

5 membres du comité ont souhaité quitter leur fonction, il s'agit de :

- Dresse Anne Pelet, qui a démissionné le 30 octobre 2014 après 2 ¼ au comité
- Solange Chuat-Clottu, présidente, qui a démissionné à la fin du comité du 19 janvier 2015, après 2 ½ au comité
- Valérie Steudler, vice-présidente, qui a démissionné le 19 janvier 2015, après 5 ½ au comité dont 2 ½ en tant que vice-présidente
- Yves Conne, qui a démissionné le 28 février 2015, après 4 ans au comité
- Thierry Humair, caissier, qui a démissionné le 18 mai 2015, après 2 ¾ au comité

7. Élection du nouveau comité

Le comité est composé de :

Anciens membres :

- Julien Rupp, représente les bénévoles, membre depuis 2003
- Alain Bovey, ancien instituteur, gérant de chambres d'hôtes, membre depuis 2011
- Docteur Olivier Clerc, membre depuis 2013

Nouveaux membres :

- Marie-France Bitz, enseignante et animatrice au Centre de requérants d'asiles à Couvet, arrivée au comité le 9 mars 2015
- Claude Haas, ancien président de l'Association Homologay, arrivé au comité le 9 mars 2015
- Rachel Bouille, bénévole au GSN depuis 20 ans, responsable du Service social régional de la Côte (Commune de Peseux), arrivée au comité le 9 mars 2015
- Frédérique El-Hout, référente psycho-sociale au CAPTT, arrivée au comité le 22 avril 2015
- Christine Ramseier, notaire, arrivée au comité le 22 avril 2015

Rachel Bouille demande aux personnes présentes d'approuver à main levée sa nomination en tant que nouvelle présidente et de reconduire le nouveau comité dans son ensemble.

Oui
Abstention 1
Opposition 0

8. Adaptation des statuts

Point 1

Buts, version révisée :

"Le Groupe Sida Neuchâtel exerce son activité principale dans les trois domaines d'activités stratégiques"

Ceci pour la mise en conformité avec l'Aide Suisse contre le Sida.

Point 2

Signature, version révisée :

"L'association est engagée par la signature du président- de la présidente et d'un-e autre membre du comité.

Pour le déroulement du trafic des paiements par compte de chèques postaux ou bancaires, l'association est engagée par la signature collective d'un membre du comité et d'un membre du personnel"

Lors de la mise à jour des signatures pour les comptes bancaires et postaux suite à la démission du bureau, il est apparu que le bureau avait tout pouvoir sur les comptes. D'autre part, la secrétaire du GSN, Chantal Tomasoni, était inscrite comme secrétaire du comité afin de garder la signature collective uniquement au comité.

La proposition faite, à savoir une signature collective avec toujours un membre du comité et un membre du personnel est conforme à notre fonctionnement à ce jour et semble juste pour une association.

Les adaptations sont soumises au vote :

Point 1 :

Oui

Abstention 1

Opposition 0

Point 2 :

Oui

Abstention 0

Opposition 0

9. Mise en mot et mise en bouche

La séance est levée à 19:45